



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Ville de Neuchâtel saisit la Commission fédérale de La Poste

Des garanties sont exigées concernant la pérennité des prestations postales à La Coudre

La Ville de Neuchâtel fait recours auprès de la Commission fédérale de La Poste (PostCom). Elle déplore le fait que le « géant jaune », qui va transformer l'office postal de La Coudre en agence postale, ne donne aucune garantie sur son maintien dans la durée. C'est pourquoi le Conseil communal, au vu du fort potentiel de développement de ce quartier de Neuchâtel ainsi que de l'attachement sans faille de la population à des prestations postales de qualité et de proximité, exige que La Poste garantisse la pérennité de cette agence postale avec comptoir desservi pour au moins dix ans, et demande un engagement à long terme pour l'office postal voisin d'Hauterive.

Le 20 septembre dernier, La Poste a informé la Ville de Neuchâtel de sa décision formelle de fermer l'office de poste de La Coudre et de le remplacer par une agence postale avec comptoir desservi au sein du centre commercial Migros des Portes-Rouges. Consulté en amont sur les projets de redéploiement des offices postaux de Serrières, Vauseyon et l'Ecluse, le Conseil communal avait pris le parti de négocier avec le « géant jaune » en obtenant la garantie, dès la fin 2015, que la population pourra toujours bénéficier de prestations de proximité et de qualité.

Grands projets à La Coudre

Or, concernant son projet de transformer l'office de La Coudre en agence postale avec comptoir desservi, La Poste n'a fourni aucun engagement formel, clair et précis dans la durée. Ce qui a motivé la Ville de Neuchâtel à adresser, le 19 octobre dernier, un recours à l'autorité de conciliation du marché postal à Berne (PostCom). La Ville exige que La Poste s'engage à maintenir l'agence postale des Porte-

Rouges, ainsi que la qualité des prestations prévues, pour une durée minimale de dix ans. De même, la Ville demande à La Poste de pérenniser à long terme l'office postal d'Hauterive. Cette commune qui jouxte le quartier de La Coudre dessert en effet un bassin de population de plus de 5'000 personnes.

La Coudre compte plus de 2'500 habitants ainsi que 60 commerces et entreprises. Ce quartier, ainsi que celui voisin des Portes-Rouges, connaîtront un important développement d'ici à 2020-2025, avec l'augmentation de 180 logements qui seront créés, sans compter les nouveaux commerces et services susceptibles de créer 540 emplois. De surcroît, un projet privé verra le jour aux Porte-Rouges d'ici à 2018-2020, avec 150 nouveaux logements.

L'attente des citoyen-ne-s

Par ailleurs, le Conseil communal relève dans son recours l'attachement très fort de la population à ses offices postaux puisqu'une pétition lancée par les comités citoyens pour la défense des offices postaux de La Coudre, l'Ecluse, Vauseyon et Serrières a recueilli plus de 14'000 signatures entre le 21 janvier et le 21 mars 2016.

Dans sa lettre, le Conseil salue les efforts consentis depuis l'an dernier par les représentants de La Poste pour discuter avec les citoyens et les membres de la Commission du développement économique du Conseil général, afin de trouver une solution de qualité. Toutefois, à deux reprises, en avril et en juillet 2016, le Conseil communal a fait part à La Poste, sans réponse satisfaisante à ce jour, de ses exigences en matière d'engagement formel dans la durée.

En vertu de l'article 34 de l'Ordonnance sur La Poste, la PostCom a désormais six mois pour émettre une recommandation à l'attention de La Poste, qui prendra une décision finale. Dans sa recommandation l'autorité postale de conciliation examine si La Poste s'est efforcée de trouver un accord avant la fermeture de l'office postal et de plus si la décision de celle-ci tient compte des spécificités régionales.

Neuchâtel, le 21 octobre 2016

Conseil communal

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'économie, 032 717 76 01, olivier.arni@ne.ch